PEROMEHIANUN

着多位的特别或其形式1900年

RECOMMANDATIONS

RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES GABARITS DU CHENAL, DES OUVRAGES HYDROTECHNIQUES ET AUTRES SUR LE DANUBE

TABLE DES MATIERES

		age
I.	INTRODUCTION	25
	Désignation du caractère des sections traitées et termes employés	26
11.		
	ET AUTRES SUR LE DANUBE	28
	Généralités	28
	A. Gabarit du chenal	29
	§. I. Profondeur minima	29
	§. II. Largeur minima	30
	§. III. Rayon de courbure minimum (sur l'axe du chenal)	31 32
	B. Gabarit des passes navigables des ponts	32
	§. IV. Largeur libre	33
	§. V. Hauteur libre	33
	VI. Dimensions minima des écluses	34
	D. Hauteur libre des câbles aériens traversant le	•
	fleuve	34
	§. VII. Hauteur libre au-dessus du haut-niveau navigable adopté ou du niveau de retenue maximum	35
A I	NNEXES	
N.	1. Cotes de l'étiage navigable et de régularisation d'après les principales	
	stations hydrométriques situées sur le parcours navigable du Danube	36
	de Regensburg à Sulina	30
N:	2. Cotes du haut-niveau navigable et du niveau d'eau maximum d'après les principales stations hydrométriques situées sur le parcours navigable	
	du Danube de Regensburg à Sulina	38
N:	3. Schéma des gabarits visés sous §§ I—III	41
N:	4. Schéma des gabarits visés sous §§ IV—VI.	43
N_{2}	5. Schéma des gabarits visés sous §§ V et VII avec indication du profil en	
	long des niveaux de retenue, des niveaux caractéristiques et de la hauteur libre des passes navigables	45
N	6. Présentation schématique des gabarits :	
11.42	6/a) profondeuret largeur minima du chenal, rayon de courbure minimum,	
	dimensions minima des écluses	47
	6/b) largeur et hauteur libres des passes navigables des ponts, hauteurs li-	49

I. INTRODUCTION

Les présentes Recommandations relatives à l'établissement des gabarits du chenal, des ouvrages hydrotechniques et autres sur le Danube (ci-après RGD) ont été élaborées par étapes successives et adoptées par les décisions de la XVIII^e session (doc. CD/SES 18/22, du 25 janvier 1960), de la XX^e session (doc. CD/SES 20/27, du 2 février 1962) et de la XXI^e session de la Commission du Danube (doc. CD/SES 21/29, du 6 février 1963).

Selon les dites décisions, la Commission du Danube recommande aux Etats danubiens et aux Administrations fluviales spéciales de se baser sur les présentes Recommandations lors de l'élaboration des plans des travaux d'amélioration des conditions de navigation et des projets de cons-

truction d'ouvrages hydrotechniques et autres sur le Danube.

La XVIII^e session de la Commission du Danube a pris note de la déclaration de la délégation yougoslave qui propose de son côté d'adopter pour le secteur yougoslave du Danube la valeur de 9 m pour la hauteur minima des passes navigables des ponts et considère que la valeur de 9,5 m devrait être encore étudiée.

DESIGNATION DU CARACTERE DES SECTIONS TRAITEES DANS LES PRESENTES RECOMMANDATIONS ET TERMES EMPLOYES

A. Désignation des sections :

a) Sections à lit à terrain meuble.

b) Sections à lit ou à seuils rocheux.

c) Sections à navigation en sens unique.

d) Sections à navigation dans les deux sens.

e) Sections de seuils à terrain meuble.

f) Mouilles.

g) Sections particulièrement difficiles, à lit ou à seuils rocheux.

h) Seuils et mouilles à terrain meuble.

i) Sections particulièrement difficiles à terrain meuble.

j) Sections défavorables par leurs conditions géomorphologiques.

B. Termes employés

Chenal navigable — partie de fleuve aménagée et balisée afin de garatir la sécurité de la navigation.

En général, la navigabilité du chenal est déterminée par son gaba minimum (largeur, profondeur, rayon de courbure) rapporté au nive d'eau adopté.

Profondeur minima du chenal — profondeur de chenal garantie aup du niveau d'eau adopté, dans les limites de la largeur minima.

Largeur minima du chenal — largeur auprès de la profondeur minima adoptée.

Rayon de courbure minimum — rayon de courbure de la courbe à l'a du chenal, auprès du niveau d'eau adopté.

Hauteur libre d'une passe navigable — distance verticale entre le : veau d'eau adopté et la partie inférieure de la voûte du pont, dans les lintes de la largeur réglementaire.

Largeur libre d'une passe navigable — distance horizontale entre extrémités saillantes de la passe, dans les limites de la hauteur libre et de profondeur réglementaire.

Longueur utile d'une écluse — distance entre la corde du mur de chu de la porte amont et l'enclave de la porte aval.

Largeur utile d'une écluse - distance minima entre les deux bajoye

Hauteur libre des câbles aériens traversant le fleuve — distance verticale entre le point le plus bas de la suspension du câble et le niveau d'eau adopté, mesurée auprès de températures d'air maxima ou minima, compte tenu du gel.

Etiage navigable et de régularisation — niveau d'eau d'une durée moyenne de 94%, établi pour le parcours navigable du Danube de Regensburg à Sulina sur la base des observations de la période 1924—1960, compte non tenu des glaces (Annexe No 1).

Haut-niveau navigable — niveau d'une durée de 1%, établi pour le parcours navigable du Danube de Regensburg à Sulina sur la base des observations de la période 1924—1960, compte non tenu des glaces (Annexe

No 2).

Niveau de retenue minimum — niveau du bief amont auprès de la cote d'exploitation et du débit d'exploitation minima (ou «O») de la centrale hydraulique.

Niveau de retenue maximum — niveau du bief amont auprès de la cote d'exploitation et du débit d'exploitation maxima de la centrale hydraulique.

II. GABARITS DU CHENAL, DES OUVRAGES HYDROTECHNIQUI ET AUTRES SUR LE DANUBE

GÉNÉRALITÉS

Les présentes RGD tiennent compte des perspectives du dévelorment du trafic sur le Danube et de la flotte danubienne.

Tous les éléments figurant dans les présentes Recommandati et concernant les profondeurs, largeurs et rayons de courbure de che ainsi que les gabarits des ouvrages hydrotechniques et autres sur le Dani à l'exception des hauteurs libres des ponts, des câbles aériens et des câl de bac traversant le fleuve, se rapportent:

Sur les sections à courant libre:

— à l'étiage navigable et de régularisation (ENR), qui est calc pour le secteur en amont de Devin sur la base des débits d'eau, et pou secteur en aval de Devin sur la base des niveaux d'eau d'une durée de 94 observés pendant la période 1924—1960 (à l'exclusion des années 194 1945), conformément aux Recommandations relatives à l'établissement d'méthode uniforme de la détermination de l'étiage navigable et de régularisat adoptées par la XIVe session de la Commission du Danube (Décision du juin 1956, doc. CD/SES 14/19). Après la modification de l'ENR sur la b des débits d'eau, qui est envisagée pour 1966, les gabarits susmention seront rapportés au nouvel ENR établi pour une nouvelle période.

Sur les sections éclusées:

— au niveau de retenue minimum, pour lequel est adopté le nive du bief amont auprès de la cote d'exploitation et du débit d'exploitat minima (ou «O») de la centrale hydraulique.

En ce qui concerne les hauteurs libres des passes navigables des ponts, câbles aériens et câbles de bac traversant le fleuve, celles-ci sont rapporte

Sur les sections à courant libre:

— au haut-niveau navigable (HNN) calculé avec une durée de pour la période établie comme base de calcul de l'ENR.

Sur les sections éclusées:

- au niveau de retenue maximum du bief amont auprès de la cote d'exploitation et du débit d'exploitation maxima de la centrale hydraulique.

A. GABARIT DU CHENAL

§ I. PROFONDEUR MINIMA

1. Sur le secteur Regensburg — Kachlet (km 2379-2230,72)

Première étape

- Avant la canalisation du fleuve:

b) sur les sections à lit ou à seuils rocheux

Deuxième étape

- Après la canalisation du fleuve:

b) sur les sections à lit ou à seuils rocheux

au moins 27 dm a) sur les sections à lit à terrain meuble au moins 28 dm

au moins 18,5 dm

au moins 19,5 dm

au moins 20 dm au moins 21 dm

2. Sur le secteur Kachlet - Vienne (km 2230,72-1924)

Première étape

— Avant la canalisation du fleuve:

a) sur les sections à lit à terrain meuble b) sur les sections à lit ou à seuils rocheux

figurant à la page 26.

Deuxième étape

- Après la canalisation du fleuve: a) sur les sections à lit à terrain meuble

b) sur les sections à lit ou à seuils rocheux

an moins 27 au moins 28

au moins 35 dm

3. Sur le secteur Vienne - Brăila (km 1924-170)

Première étape

au moins 25 dm - Avant la canalisation du fleuve Dans la première période d'une durée de 5 ans à au moins 20 dm partir de 1960

Deuxième étape

- Après la canalisation du fleuve

4. Sur le secteur Brăila — Sulina (km 170-0)

..... au moins 24 pieds Dans les première et deuxième étapes

dm

dm

^{*} Les lettres a) b) c) etc. indiquent les secteurs conformément à l'énumération

§ II. LARGEUR MINIMA

1. Sur le secteur Regensburg — confluent de l'Inn (km 2379-2225,32
Première étape
- Avant la canalisation du fleuve:
 c) sur les sections à navigation en sens unique (avec élargissement approprié dans les courbes) au moins 4(d) sur les sections à navigation dans les deux sens (avec élargissement approprié dans les courbes) au moins 7(
Deuxième étape
- Après la canalisation du fleuve:
 a) sur les sections à lit à terrain meuble au moins 10(b) sur les sections à lit ou à seuils rocheux au moins 7(
2. Sur le secteur confluent de l'Inn - Vienne (km 2225,32-1924)
Première étape
- Avant la canalisation du fleuve:
e) dans les sections des seuils à terrain meuble au moins 120
f) dans les mouilles
exception, de garantir au moins 60
Deuxième étape
- Après la canalisation du fleuve au moins 150
3. Sur le secteur Vienne - Devin (km 1924-1880,26)
Première étape
- Avant la canalisation du fleuve:
h) dans les sections des seuils et dans les mouilles
à terrain meuble
b) sur les sections à lit ou à seuils rocheux au moins 70
Deuxième étape
- Après la canalisation du fleuve au moins 150
4. Sur le secteur Devin — Gönyü (km 1880,26-1791)
Première étape
- Avant la canalisation du fleuve:
a) sur les sections à lit à terrain meuble au moins 150 i) sur les sections à lit à terrain meuble, particu-

lièrement difficiles	u moins 120 m u moins 100 m
Deuxlème étape — Après la canalisation du fleuve a	u moins 150 m
 Sur le secteur Gönyü — Tehatal de St-Georges (km 179) (à l'exception du secteur des Portes de Fer) 	1 —62,97)
Première étape	
 Avant la canalisation de fleuve: a) sur les sections à lit à terrain meuble a i) sur les sections à lit à terrain meuble particuliè- 	
rement difficiles a b) sur les sections à lit ou à seuils rocheux a	u moins 150 m u moins 100 m
Deuxième étape	
 Après la canalisation du fleuve	u moins 180 m jusqu'à 200 m
6. Sur le secteur des Portes de Fer (km 1048-931)	
Première étape	
Avant la canalisation du fleuve	au moins 60 m
7. Dans le canal de Sulina, sur le secteur Tehatal de St-Georges — Sulina (km 62,97—0), secteur maritime du Danube	au moins 60 m
8. Dans les canaux latéraux auprès d'une profondeur de 3,5 m	au moins 150 m
§ III. RAYON DE COURBURE MINIM (à l'axe du chenal)	UM
1. Sur le secteur Regensburg — Jochenstein (km 2379—2	203,33)
Première et deuxième étapes	
c) sur les sections à navigation en sens unique	au moins 300 m au moins 500 m
2. Sur le seeteur Jochenstein — Krems (km 2203,33-200	1)
Première étape	11 100
Avant la canalisation du fleuve	au moins 300 m
	31

Deuxième étape	
- Après la canalisation du fleuve au moins 35	(
3. Sur le secteur Krems — Vienne (km 2001-1924)	
Première étape	
- Avant la canalisation du fleuve au moins 80	(
Deuxième étape	
- Après la canalisation du fleuve au moins 90	(
4. Sur le secteur Vienne — Devin (km 1924-1880,26)	
Première étupe	
- Avant la canalisation du fleuve au moins 80	(
Deuxième étape	
- Après la canalisation du fleuve au moins 100	(
5. Sur le secteur Devin — Sulina (km 1880,26—0) (à l'exception du secteur des Portes de Fer)	
Première et deuxième étapes	
sur tout le secteur	
mone admetite au monis 750	-
6. Sur le seeteur des Portes de Fer (km 1048-931)	
Première étapeau moins 500	C
B. GABARIT DES PASSES NAVIGABLES DES PONTS	
§ IV. LARGEUR LIBRE	
1. Sur le secteur Regensburg — confluent de la Drava (km 2379—1382,5)	ſ
Lors de la construction de ponts en arc, la largeur libre admise d'après la corde de l'arche (sans dimi-	
nution de la distance entre les piles) estau moins 80	ل
2. Sur le secteur confluent de la Drava — Brăila (km 1382,5—170) au moins 150	0
Lors de la construction de ponts en arc, la largeur	
libre admise d'après la corde de l'arche (sans diminution de la distance entre les piles) est au moins 120)

3. Sur le secteur Brăila — Sulina (km 170-0) au moins 180 m

§ V. HAUTEUR LIBRE

- α) Sur les sections de fleuve à courant libre, il convient d'assurer dans les première et deuxième étapes les hauteurs libres suivantes au-dessus du HNN adopté:
- 1. Dans la région de la ville de Regensburg (km 2379—2375) au moins 6,4 m
- 3. Sur le secteur Kachlet Vienne (km 2230,72-1924) au moins 8,0 m
- 4. Sur le secteur Vienne Devin (km 1924-1880,26) .. au moins 10,0 m*
- 5. Sur le secteur Devin Brăila (km 1880,26-170) ... au moins 9,5 m
- 6. Sur le secteur Brăila Sulina (km 170—0) au moins 38,0 m
- β) Sur les sections où les conditions de la navigation seront améliorées par éclusage, il convient d'assurer auprès du débit d'exploitation maximum de la centrale hydraulique les hauteurs libres suivantes au-dessus du niveau de retenue maximum:
- 2. Sur le secteur Regensburg Vienne (km 2375—1924) au moins 8,0 m
- 3. Sur le secteur Vienne Brăila (km 1924—170) au moins 10,0 m
- 4. Sur le secteur Brăila Sulina (km 170-0) au moins 39,0 m

C. GABARIT DES ECLUSES

Lors de l'établissement des projets de construction d'écluses sur le secteur en aval de Regensburg, il est recommandé de prévoir des gabarits qui correspondent tant aux exigences actuelles de la navigation qu'aux

^{*} Valeur adoptée compte tenu du caractère de la canalisation projetée sur le secteur Vienne-Devin.

perspectives de son développement (types et dimensions des bâtimer des convois, volume du trafic-marchandises). En général, il est désiral prévoir pour les écluses des gabarits qui permettent l'éclusage simu de l'ensemble d'un convoi avec son remorqueur.

Il est également recommandé que les projets de construction d'é prévoient des écluses avec deux sas accolés aux dimensions ci-dessous quées, afin de permettre l'éclusage des convois simultanément dan

deux sens.

§ VI. DIMENSIONS MINIMA DES ECLUSES

1.	Sur	le	secteur	Regensburg	_	Vienne	(km	2379-1924	1
----	-----	----	---------	------------	---	--------	-----	-----------	---

Largeur utile Largeur utile Profondeur au seuil Dans des cas exceptionnels la profondeur au	au moins au moins
Dans des cas exceptionnels la profondeur au seuil sur ce secteur peut être réduite à	

2. Sur le secteur Vienne - Gönyü (km 1924-1791)

Longueur utile	. au moins	23
Largeur utile	. au moins	2
Profondeur au seun	an moine	

3. Sur le secteur Gönyü - Budapest (km 1791-1646,50)

Longueur utile	au moins 260-3
Largeur utile	au moins 32—
Profondeur au seuil	an moins

4. Sur le secteur Budapest — Brăila (km 1646,50-170)

Longueur utile	au moins	3
Largeur utile	au moins	32-
Trofondedi ad Seuff	au moins	4

Remarque: Sur tout le secteur de Gönyü à Brăila la largeur des écluses doit être la même.

En cas d'établissement de portes intermédiaires pour l'éclusag bâtiments isolés il est recommandé de partager le sas de manière que sa plus petite moitié ait une longueur utile d'au moins 100 m.

D. HAUTEUR LIBRE DES CABLES AERIENS TRAVERSAN'I LE FLEUVE

En cas d'installation de câbles aériens et de câbles de bac en tr du fleuve, les gabarits recommandés sont les suivants:

§ VII. HAUTEUR LIBRE AU-DESSUS DU HAUT-NIVEAU NAVIGABLE ADOPTE OU DU NIVEAU DE RETENUE MAXIMUM

1. Sur le secteur Regensburg — Brăila (km 2379-170)

- β) Pour les câbles à haute tension, jusqu'à 110 kV, au moins 19,0 m
- γ) Pour les câbles à haute tension de plus de 110 kV, la hauteur libre visée sous point β) sera augmentée de 1 cm par kV supplémentaire.

2. Sur le secteur Brăila - Sulina (km 170-0)

- β) Pour les câbles à haute tension, jusqu'à 110 kV, au moins 48 m
- γ) Pour les câbles à haute tension de plus de 110 kV, la hauteur libre visée sous point β) sera augmentée de 1 cm par kV supplémentaire.

Sur le secteur en aval de Devín, l'installation de câbles aériens en travers du fleuve doit être évitée pour autant que possible; il est recommandé de poser les câbles au fond du lit.

N 1 Annexe

Cotes	Cotes de l'étiage navigable et de régularisation d'après les principales stations hydrométriques situées sur le parcours navigable du Danube de Regensburg à Sulina	rrisation d'ap du Da	rès les princi nube de Re	on d'après les principales stations hyd du Danube de Regensburg à Sulina	hydrométric ilina	ques situées s	ur le parcou	rs navigable
, Z	Station hydrometrique	Distance	Superficie du bassin	Débit d'eau correspondant an bas niveau	Cote du hydrométrig	Cote du • O • absolu de la station hydrométrique au-dessus du niveau de la	n station niveau de la	Cote de l'étlage navigable et de régularisation (ENI)
d'ordre		numa an	versant	navigable	mer du Nord	mer Adriatique	mer Noire	station hydro- métrique
		km	km²	m³ /sec		E		cm
1	Schwabelweis	2 376,1	35 399	187	324,49	1	1	101
તાં	Hofkirchen	2 256,0	47 496	304	299,62	1		211
ಣೆ	Linz	2 135,2	79 490	691	1	247,74	1	117
4	Stein-Krems	2 004,1	96 028	880	1	189,58	1	160
2	Vienne-Reichsbrücke	1 929,1	101 731	916		154,05		152
6.	Bratislava	1 868,8	131 290	1 010	1	128,85		201
7.	Gönyü	1 791,3	150 262			106,88	1	115
တံ	Komarom	1 768,3	151 520	:	1	104,56	1	135
ဝဲ	Budapest	1 646,5	184 767	1 155		95,65	į.	160
10.	Dunaföldvár	1 560,6	191 095	1 336	-	89,58	Î	97
11.	Mohács	1 446,8	208 822	1 330	1	79,88	1	236
12.	Bezdan	1 425,5	210250	1380	1	80,64	1	- 20
13.	Bogojevo	1 367,3	251 593	1 760		77,46]	112
14.	Novi Sad	1 255,1	254 085	•		71,73		80
15.	Zemun	1 172,9	412 762	•	1	67,87		34
16.	Smederevo	1 116,2	525 820	2 490		65,36	1	131
17.	Drencova	1 016,0	573 010	 :		59,62	60,11	18
18.	Orşova	955,0	574 900	2 370	1	43,87	44,36	06
19.	Turnu Severin	931,0	575 400	,	I		34,13	56

rahia	629.45	602 700				20,12	23
ristor	25.5	650 340	2 590	1		15,10	87
inrøin	493.5	668 700	:		1	13,06	36
Itenita	429,75	684 900	•	1		10,01	18
crnavoda	300,0	711 000	984 *			4,86	1.7
Hirsovia	252.3	712 200	•	-		3,08	18
ango a	169.7	717 900			1	1,08	30
Tulcea	71,3	791 800	2 944			0,56	27

Remarque: La première modification de l'éttage navigable et de régularisation sur tout le parcours navigable du Danube de Regensburg à Sulina est envisagée pour 1966. le bras Borcea.

Cotes du haut-niveau navigable et du niveau d'eau maximum d'après les principales stations hydrométriques situées sur le parcours navigable du Danube de Regensburg à Sulina

			TAKE STATES	Cole du niveau d'eau au-dessus du de la station hydrométrique	n nu-dessus du « O » ydrométrique	Différence entre le
No d'ordre	Station hydrométrique	Distance de Sulina	pondant au haut- pondant au haut- niveau navigable	haut-niveau navigable (HNN)	maximum (sans glace)	myeau d'eau max- mum (sans glace) et le haut-niveau mayigable
		km	m*/sec	cm	cm	cm
ij	Schwabelweis	2 376,1	1 398	523	656	133
દાં	Hofkirchen	2 256,9	1834	501	691	190
က	Linz	2 135,2	3 738	567	954	387
4.	Stein-Krems	2 004,1	4 868	599	890	291
5.	Vienne-Reichsbrücke	1 929,1	5 228	632	862	230
6.	Bratislava	1 868,8	5 912	705	984	279
7.	Gönyü	1 791,3	•	565	774	200
ထံ	Komárom	1 768,3	•	290	751	161
ci	Budapest	1 646,5	000 9	670	805	135
10.	Dunaföldvár	1 560,6	6 064	545	673	128
11.	Mohács	1 446,8	5 382	815	924	100
12.	Bezdan	1 425,5	5 100	622	718	96
13.	Bogojevo	1 367,3	5 852	655	762	107
14.	Novi Sad	1 255,1	:	615	200	91
15.	Zemun	1 172,9		687	756	69
16.	Smederevo	1 116,2	12 620	731	791	09
17.	Drencova	1 016,0	•	571	653	82
18.	Orşova	955,0	12 948	588	648	09
19.	Turnu Severin	931,0	•	780	843	63
90	Calafat	79% N		602	725	22

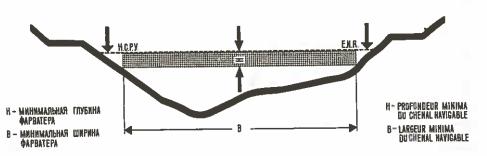
93	Saristor	554.3	10 520	0/0	700	8
	Svisicov		1	tot	27.0	71
24	Ginrain	493,5	:	/0/	0//	11
	Olfonita	429,75		705	784	70
	Orcanija	00000	4 4 5 6	500	697	107
26.	Cernavoda	200,0	6 U34 °	080		701
7	Hîranva	252.3	•	613	683	0/
	mandrift.			200	609	190
	Brăila	169,7		5/2	020	150
00	Tulcea	71.3	10 955	388	477	83

pras Borcea.
Remarque: Les cotes du haut-niveau navigable sont adoptées en taut que valeurs constantes, c'est-à-dire qu'elles ne seront pas changées à l'avenir.

8 I. 9 II.

поперечный профиль РУСЛА РЕКИ

PROFIL TRANSVERSAL DU LIT



ПОПЕРЕЧНЫЙ ПРОФИЛЬ ЛАТЕРАЛЬНОГО КАНАЛА PROFIL TRANSVERSAL DU CANAL LATÉRAL

